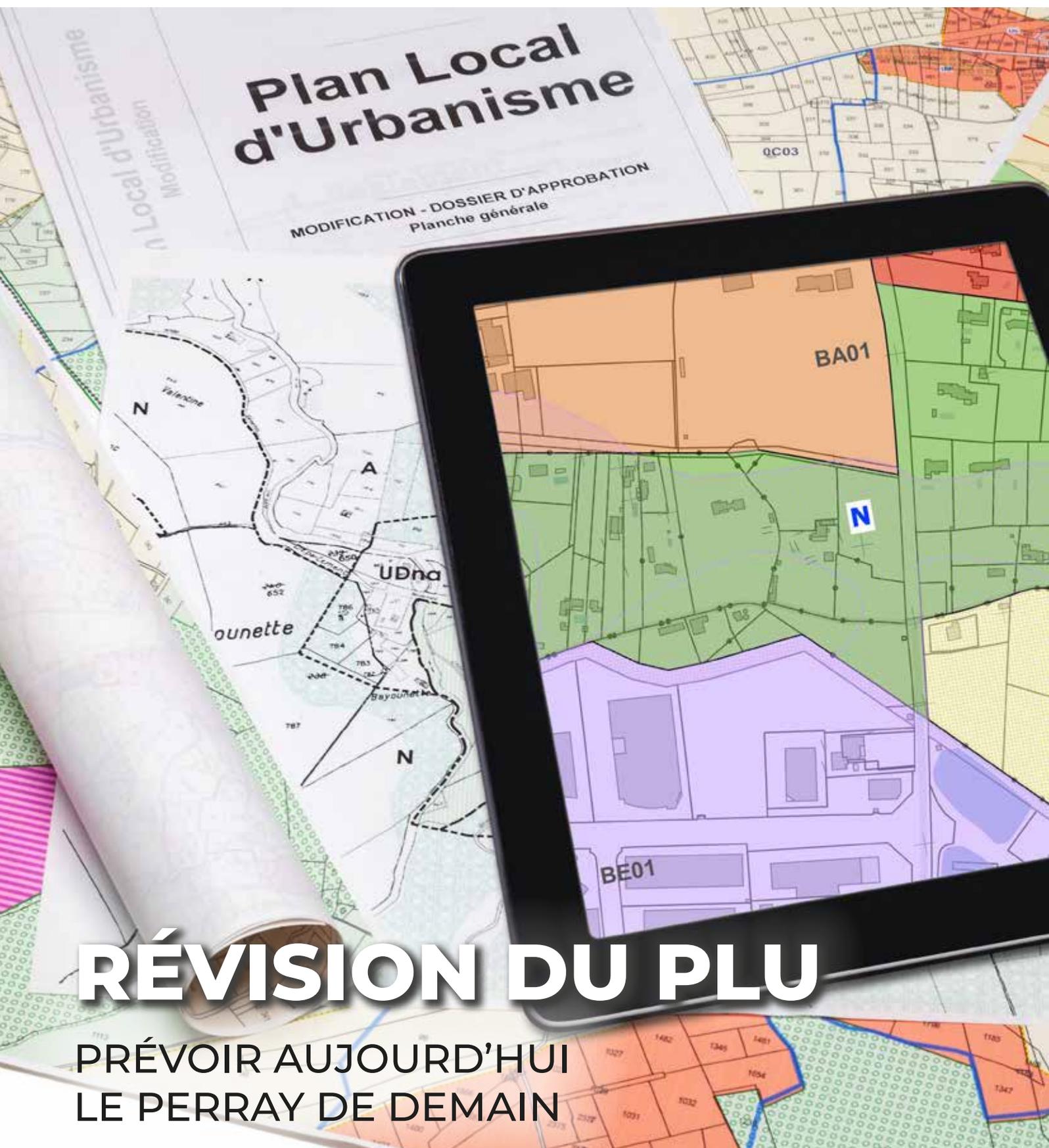




LE PERRAY *infos*



RÉVISION DU PLU

PRÉVOIR AUJOURD'HUI
LE PERRAY DE DEMAIN

ÉTAT-CIVIL

Bienvenue à ...

- **DOMEJEAN CLERBOUT Loup, Marc,**
le 28 novembre 2022
- **LALLEMANT Martin, Armand, Philippe,**
le 7 décembre 2022
- **POP Christian, Louis,** le 16 décembre 2022
- **MAAFA Nélia,** le 5 novembre 2022
- **NOURRY Tim,** le 22 décembre 2022
- **DREUX Evan, Xavier, Jacques,** le 29 décembre 2022
- **DA SILVA Aléssio, Joaquim, Frédéric,**
le 30 décembre 2022
- **ROLLIER LAINS Gabriela,** le 19 janvier 2023
- **ZEBDA Ranim,** le 23 janvier 2023
- **SALSEDO Gaia,** le 26 janvier 2023

Ils se sont dit « oui »

- **APOPEI Lorina & NOURRY Thierry,** le 10 décembre 2022
- **SILVA FIGUEIREDO Telma & LAJARRIGE Julien,**
le 21 décembre 2022
- **PELLICER Hélène & REY Laurent,** le 29 décembre 2022
- **LOMBARD Emeline & DOS SANTOS William,**
le 7 janvier 2023
- **LE LAURENT Amélie & DA SILVA Mickaël,** le 12 janvier 2023
- **MOUSSON Valérie & BURBAUD Stéphane,** le 16 janvier 2023
- **DRÉAN Claudine & VANNIER Bernard,** le 16 janvier 2023
- **PECOUL Stéphanie & LE CAM Julien,** le 23 janvier 2023

Ils nous ont quittés

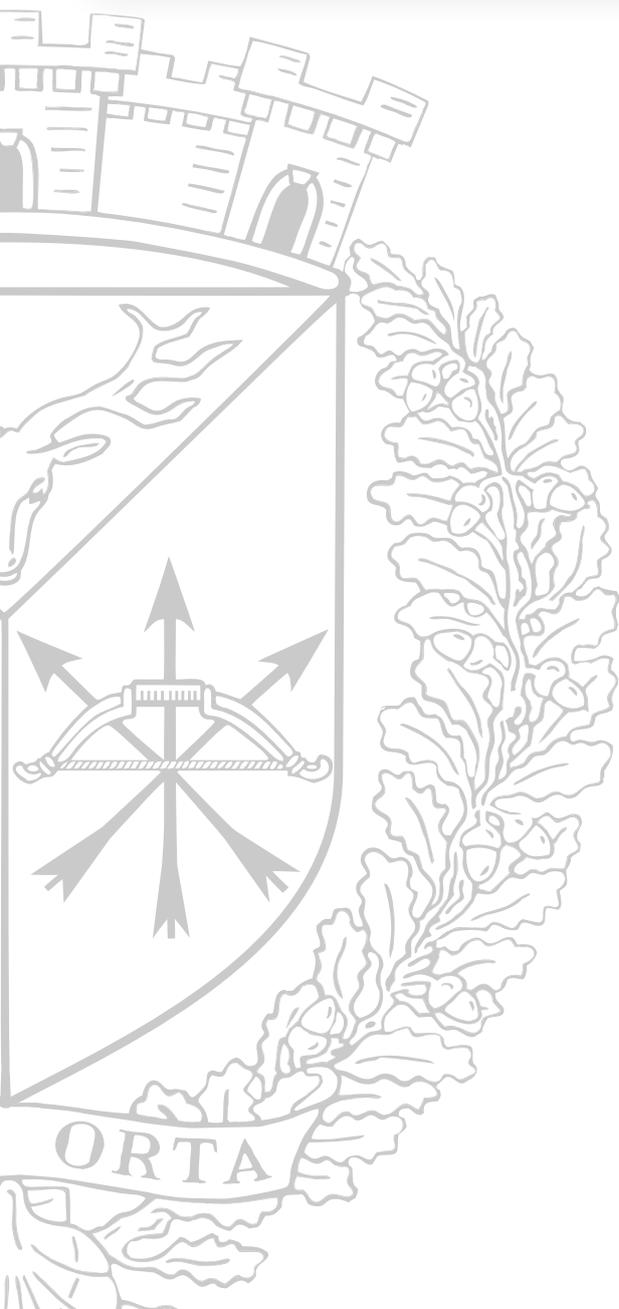
- **MARIE Jean, Gérard, Auguste,** le 22 décembre 2022
- **LANCELOT Jean, Joseph, Louis, Marie,** le 29 décembre 2022
- **DE MAGALHAES QUEIROS Fernando, Manuel,** le 3 janvier 2023
- **NOUET Laura, Jocelyne, Andrée,** le 8 janvier 2023
- **BLENET Jean-Marie,** le 13 janvier 2023
- **MASSON Michel, Jack, Gérald, Robert,** le 29 janvier 2023

LE PERRAY infos

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Geoffroy BAX DE KEATING
COMITÉ DE RÉDACTION Geoffroy BAX DE KEATING, Eugénie NASSAR, Noémie HAZOUT, Nicolas DELHAYE
IMPRESSION, CONCEPTION, RÉALISATION Service Communication
CRÉDIT PHOTOS Service Communication, associations perrotines et photos libres de droits (pixabay, 123rf, freepik, adobe stock).
SERVICE COMMUNICATION 01 30 46 31 15
E-MAIL communication@leperray.fr

Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement avant le 5 du mois précédant la sortie, par mail : publication@leperray.fr

Nous portons une attention particulière à la distribution du « Perray Infos ». Néanmoins, il se peut que certaines boîtes aux lettres soient omises. Nous vous remercions de nous en informer au 01 30 46 31 24 ou publication@leperray.fr Nous vous rappelons que « Le Perray Infos » se trouve à votre disposition à l'accueil de la Mairie ainsi qu'à celui de la médiathèque et sur www.leperray.fr.



ÉDITO

Le mot du maire

Chères Perrotines, chers Perrotins,

Alors que nous nous apprêtons à voter le budget 2023 de la commune, votre municipalité a mis tout en œuvre pour encaisser l'inflation que nous connaissons tous depuis plusieurs mois maintenant. Car en effet, la flambée des prix impacte le budget communal dans tous les domaines : l'énergie et le chauffage des bâtiments, la restauration collective, l'entretien des locaux, les consommables, le carburant, les matières premières pour les travaux...

Grâce à nos efforts collectifs, élus, services municipaux et associations, nous avons pu adapter nos modes de fonctionnement aux besoins d'économies que la ville subit. Dans le même temps l'accent a été mis sur la recherche importante de recettes de nos partenaires extérieurs. Ainsi, pour la troisième année consécutive, nos projets se feront sans augmentation des impôts communaux. Je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à ce résultat.

Après de grandes réalisations d'investissement en 2022, notre année budgétaire 2023 sera résolument tournée vers le montage, les études et les premières avancées des prochains chantiers que sont entre autres les futurs locaux associatifs de TelFrance ou le Bois Saint-Jacques. De nouveaux travaux seront également réalisés dans l'espace public sur la voirie, les pistes cyclables et l'éclairage public, pour améliorer concrètement votre cadre de vie au Perray.



Pour cette édition du Perray Infos, il était également essentiel de vous faire part de nos réflexions autour de la révision du Plan Local d'Urbanisme. La première étape d'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable est l'occasion de vous transmettre les grandes orientations de la municipalité pour le développement et la préservation des espaces naturels de la ville. Ensuite, dans les prochains mois, viendra le temps du travail réglementaire et de l'enquête publique attendue par tous.

Enfin, c'est avec une grande satisfaction que nous vous annonçons en cette veille de printemps que la ville du Perray délivrera prochainement les passeports et cartes nationales d'identité biométriques au sein de la mairie après deux ans de combat. C'est une grande avancée pour le service public que nous souhaitons toujours améliorer pour vous.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce numéro du Perray Infos.

Bien fidèlement,

Geoffroy Bax de Keating
Maire
Vice-Président du Conseil départemental

SOMMAIRE

- 4. GRAND ANGLE**
RÉVISION DU PLU
- 6. ACTUALITÉS**
- 7. ACTUALITÉS DU TERRITOIRE**
- 14. VIE DES ASSOCIATIONS**
- 16. RETOUR SUR**
- 22. À VENIR**
- 24. CULTURE-MÉDIATHÈQUE**
- 25. RENCONTRE AVEC**
- 26. HISTOIRE DU PERRAY**
- 27. TRIBUNES LIBRES**

RÉVISION DU PLU

PRÉVOIR AUJOURD'HUI LE PERRAY DE DEMAIN

Depuis une dizaine d'années, le Perray a vu de nouvelles constructions s'ériger, trop souvent au mépris de l'harmonie architecturale et de l'esprit village qui font le charme de la commune. Cette tendance est le fruit de nouvelles normes nationales d'urbanisme mais aussi d'un laisser-aller sur le volet esthétique des constructions. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune datant de 2014, il était nécessaire de lancer sa révision dès la nouvelle mandature de 2020, afin de tenir compte des obligations imposées aux communes au titre de la loi SRU, tout en préservant et en valorisant les qualités architecturales de nos rues. Cette révision passe d'abord par une première grande phase qui est le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Ce dernier est le document phare du PLU car il formalise le projet de territoire à l'échelle de la commune pour les 10 à 15 années à venir. Il transcrit et officialise les orientations stratégiques de la municipalité, ses volontés de politique d'urbanisme, les grands principes de développement urbain, de politique de logement, d'implantation commerciale et industrielle ou encore de développement des équipements publics. Plus important encore, ce document définit les outils de la commune pour la protection des espaces naturels, agricoles et forestiers. **En cohérence avec le PADD, d'autres étapes vont poursuivre le travail de révision pour les années 2023 et 2024 :**

- > **Planification des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** *(en cours)*
- > **Élaboration du plan de zonage et du règlement du PLU** *(en cours)*
- > **Concertation et enquête publique** *(à venir)*
- > **Vote en conseil municipal** *(à venir)*
- > **Validation légale et administrative du PLU par les services de l'état** *(à venir)*

Le PADD, qui se décline en trois axes stratégiques, a été présenté récemment aux personnes publiques associées qui sont des représentants de l'état, du département, de l'agglomération, du Parc Naturel régional, de la chambre d'agriculture ou encore de la chambre des métiers. Le conseil municipal en a également débattu en séance, ce qui permet désormais aux élus de commencer la mise en œuvre de leurs

orientations de construction et de surseoir à la réaliser de projets qui iraient contre les intérêts du Perray. L'action de la municipalité se tourne résolument vers la préservation de la qualité de vie, des bâtis anciens et des espaces naturels.

Dynamiser le centre-ville

Le centre-ville de notre commune est un lieu de référence, un pôle central de l'attractivité du Perray. C'est pour cela qu'il est nécessaire non seulement de pérenniser et développer ses commerces tout en **sanctuarisant le parc municipal comme un véritable poumon vert en plein cœur de ville.** Quant au Champ de Foire, lieu historique pour les Perrotins, il doit conserver sa fonction de place d'événements tout en le revalorisant et le rendre pleinement composante d'une belle entrée de centre-ville. Pour concrétiser cette dynamique, la question de la circulation et des mobilités est primordiale. La municipalité projette d'optimiser la cohabitation entre voitures et autres moyens de mobilité, en réfléchissant à long terme sur l'apaisement des flux importants de poids lourds. C'est en ce sens que va le PADD puisqu'il indique d'une part le



développement des mobilités douces (schéma directeur des pistes cyclables en cours de déploiement), et d'autre part la préservation de l'offre de stationnement. De plus, il est important de poursuivre le travail engagé autour de la bretelle de raccordement à la N10 en direction de Paris à la Croix Saint-Jacques afin de diminuer les flux des rues de Chartres et de Paris.

Préserver notre environnement et notre cadre de vie

Dans un contexte de politique de logement où les communes sont chaque jour contraintes d'urbaniser leur territoire, la municipalité s'attache à protéger les espaces naturels de la ville. En continuité des actions pour le cœur de ville, **l'ambition du nouveau PLU sera de préserver le bois de la Perche aux Mares en le qualifiant d'espace naturel** et avec pour objectif, à terme, de le rendre accessible aux Perrotins pour la promenade. De façon générale, l'attention sera portée sur la limitation des possibilités de construction en zone inondable ou en extension sur des milieux naturels. La préservation du cadre de vie passe évidemment par **la protection des paysages, des milieux agricoles et du patrimoine historique**. Ainsi, il est essentiel de préserver les caractéristiques de notre village, du bâti architectural en classant les bâtiments remarquables pour les protéger de la démolition ou de travaux qui les dénatureraient.



Évolution en matière de constructions

Maîtriser les constructions sur la commune sera l'enjeu principal de ce nouveau PLU, dans un contexte de fortes contraintes de la loi SRU pour la construction de logements sociaux (expliquée dans le Grand Angle du numéro de novembre-décembre 2022). Pour éviter que la commune soit mise sous tutelle du Préfet, **il est primordial de programmer des constructions de logements maîtrisées et cohérentes avec les constructions existantes dans le voisinage**. Pour cela, la commune sera vigilante sur l'ensemble des constructions, notamment sur leur volume, leur insertion et leur architecture, plus particulièrement les collectifs. Cela se traduira par un zonage et un règlement de construction exigeant, dans l'intérêt de la commune. La volonté est de construire de façon harmonieuse en profitant des opportunités foncières qui n'impliquent que peu d'artificialisation des sols et en réalisant de petits projets de construction à taille humaine. L'embellissement de la ville avec des règles architecturales renforcées dans le respect de la charte du Parc Naturel Régional amènera vers des rendus plus qualitatifs. Toutes les prescriptions seront soigneusement expliquées aux Perrotins au moment de la révision du règlement.

Première étape d'un long travail réglementaire, le PADD acte dans un premier temps les fondations d'urbanisme pour imaginer la ville de demain. **La révision d'un PLU est un projet stratégique sur le long terme**. Le travail sur le zonage et sur le règlement précis commence pendant que l'ancien PLU de 2014 continue à s'appliquer. **C'est après que viendra le temps de la concertation puis enfin de l'enquête publique, à laquelle les associations, les commerçants et l'ensemble des habitants seront invités à participer dans les prochains mois.**



ÉTAT-CIVIL

Carte nationale d'identité et passeport : bientôt au Perray !

Suite à la demande de la municipalité et après deux ans de combat, nous sommes ravis de vous annoncer que la **préfecture a accepté que la commune du Perray-en-Yvelines délivre prochainement les cartes nationales d'identité et les passeports !**

Mais ce nouveau service à la population n'est pas sans conséquence sur l'organisation quotidienne à la mairie. En effet, entre le matériel à recevoir, les agents à former et l'intégration d'un module de prise de rendez-vous sur le site internet de la ville, **il faudra patienter encore quelques mois.** Nous ne manquerons pas de vous informer, par tous les supports de communication, du lancement de ce dispositif au Perray et des démarches à suivre.



Compte tenu de la tension au niveau national pour faire un passeport ou une carte d'identité, les rendez-vous seront certainement réservés très rapidement, d'autant plus que la ville ne pourra pas prioriser les demandes des Perrotins, la préfecture exigeant que tout dossier, quel que soit le lieu de résidence du demandeur, soit traité.

Les services municipaux feront donc leur maximum pour que ce service soit accessible et disponible au plus vite !

MOBILITÉ

Abris à vélos VéliPark



Le dispositif Véli'Park est présent sur la commune avec la mise à disposition de 2 abris à vélo sécurisés. Le premier est situé avenue de la Gare et le second sur le site de

la Mare au Loup, à proximité de la médiathèque. Des emplacements pour des vélos, des vélos à assistance électrique et des scooters électriques sont prévus et accessibles 24h / 24 et 7j / 7 grâce à une carte magnétique. Pour obtenir cette carte magnétique, un formulaire doit être rempli (soit en ligne, soit à l'accueil de la mairie) et un règlement de 12 € pour un accès illimité dans le temps (pas de renouvellement de règlement et ni d'adhésion) est demandé. Ce règlement se fait à l'accueil de la mairie par chèque (à l'ordre du Trésor public) ou par carte bancaire.

Pour accéder à plus d'informations et au formulaire, vous pouvez aller sur le site de la ville : leperray.fr/velipark

ENFANCE

Inscriptions ALSH

Si vous souhaitez inscrire votre enfant à l'ALSH pour les vacances de printemps, les inscriptions seront ouvertes du **13 au 26 mars** via le portail famille.

De plus, dans le cadre de la rentrée scolaire de septembre 2023, les pré-inscriptions aux prestations (cantines, périscolaire midi et soir, étude et ALSH) **se feront du 3 au 30 avril 2023** toujours via le portail famille.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le service scolaire par mail à l'adresse suivante :

✉ scolaire@leperray.fr



Les activités de l'ALSH

Avant chaque semaine de vacances scolaires, des informations relatives aux activités organisées par l'ALSH (horaires spécifiques, tenue particulière à prévoir, sortie vélo...) sont publiées sur le portail famille.

Pour que votre enfant puisse profiter entièrement des activités proposées par l'équipe d'animation, nous conseillons aux parents de consulter le portail famille quelques jours avant le début des vacances.

VOIRIE

La sécurisation de voirie, une préoccupation quotidienne

Pour préserver votre cadre de vie, l'entretien et la sécurité de la voie publique sont des facteurs majeurs. C'est pour cela que **les services techniques municipaux ont mené différents chantiers ces derniers mois**. En effet, il y a eu la réfection d'un avaloir rue du Moulin, la création de places de stationnement rue de la grenouillère, la mise en place de barrières pour sécuriser le passage des piétons et des cyclistes à l'intersection rue de Paris / rue de Saint Hubert ou encore la modification d'une intersection rue de la Touche / rue du Roseau avec le déplacement du stop et l'installation de plusieurs bornes J11.



Une campagne de remplissage de nids de poule est actuellement en cours sur toute la commune. Enfin, un agent de propreté urbaine est dédié pour rendre, quotidiennement, les rue municipales agréables à la circulation notamment en vidant les poubelles présentes ou en ramassant les feuilles mortes. Si vous constatez un problème de voirie, **vous pouvez faire un signalement en téléchargeant l'application mobile illiwap !**

PROPRETÉ

Distribution annuelle des sacs de déchets verts



Le vendredi 17 mars de 14h00 à 17h00 et le samedi 18 mars de 10h00 à 16h00 nous vous donnons rendez-vous sur le site de la Mare au Loup **pour récupérer les 2 lots de sacs de déchets prévus uniquement pour les végétaux** après vos tailles de haies ou encore vos tontes de gazon. Il ne faut pas intégrer de cailloux, ni de terre, ni de plastiques dans ces sacs. À l'instar de l'année dernière, grâce à la production du service des espaces verts, un don de paillage (20 litres maximum) et de terreau (10 litres) vous sera proposé gratuitement.



- *Apportez vos contenants pour le paillage et le terreau ;*
- *Munissez vous de votre pièce d'identité ;*
- *Un sens de circulation pour l'arrivée des véhicules sera prévu.*

SOLIDARITÉ

Lancement du transport solidaire

Faciliter le quotidien des personnes fragiles est un objectif de la municipalité, c'est pourquoi un dispositif de transport solidaire, à la demande, va être expérimenté entre les mois d'avril et de juillet.

En quoi consiste ce nouveau service ?

Le transport à la demande est un **service gratuit pour des déplacements exclusivement sur la commune.**

Il peut être réservé pour les rendez-vous médicaux (*pôle médico-social et praticiens indépendants*), des démarches administratives (*mairie, poste, banques*), des visites au cimetière, des rendez-vous chez le coiffeur ou encore pour faire vos courses (*marché, supermarché, pharmacie, ...*).

Qui peut en bénéficier ?

Ce service est dédié aux séniors de plus de 70 ans et aux personnes à mobilité réduite.

Quand ce service est-il possible ?

Le transport se fait **uniquement les vendredis de 9h à 12h** (hors jours fériés) et l'expérimentation se déroulera à partir du vendredi 7 avril jusqu'au mois de juillet.

Comment réserver votre transport ?

Ce service n'est accessible que par réservation en appelant le 07 64 17 05 06 au plus tard 48h avant le jour J, en fonction des places disponibles. Lors de la réservation, l'utilisateur doit préciser les adresses de prise en charge et de dépose (et l'horaire éventuel du rendez-vous).

TRANSPORT À LA DEMANDE
PORTE-À-PORTE

Service GRATUIT

Vous avez plus de 70 ans ou vous êtes une personne à mobilité réduite ?
Vous avez un rendez-vous médical ou des démarches administratives à effectuer ? Vous souhaitez faire des courses ou aller chez le coiffeur ?

La ville vous propose de venir vous chercher à votre domicile !

Le vendredi, de 9h00 à 12h00.
(uniquement sur la ville du Perray-en-Yvelines)

Réservation au 07 64 17 05 06

Plus d'informations et inscription
CCAS du Perray-en-Yvelines
Maison des Solidarités, 5 rue de l'Église
07 64 17 05 06 ou
animationsociale@leperray.fr



Une permanence pour l'aide numérique



Vous souhaitez apprendre ou évoluer dans votre usage du numérique ? La Maison des Solidarités ouvre une permanence d'aide à l'usage du numérique avec une conseillère de l'Usine à Chapeaux qui vous accompagne gratuitement pour découvrir les outils et le vocabulaire, naviguer sur Internet, envoyer, recevoir ou gérer ses courriels, installer et utiliser des applications sur son smartphone. **Cette permanence se déroulera, sans rendez-vous, un mercredi matin toutes les deux semaines (de 10h à 11h45) à la Maison des Solidarités les 15 et 29 mars ainsi que les 12 et 26 avril.**

Une écoute pour les femmes victimes de violences

L'Étincelle et son bureau mobile est un dispositif départemental qui traverse le territoire yvelinois pour écouter, orienter et accompagner les femmes victimes de violences ou ayant été victimes de violences. L'accueil se fait de façon anonyme et gratuite, avec ou sans rendez-vous, par un travailleur social. **Le bus de l'Étincelle sera présent sur le parking du champ de foire les 23 mars, 27 avril et 25 mai de 10h à 14h.** Pour contacter le bureau mobile l'Étincelle : 06 10 407 407.



CULTURE

Salon des Arts : la 30^e édition du 25 mars au 2 avril



L'espace de la Mare au Loup accueille la 30^e édition du Salon des Arts du Perray du 25 mars au 2 avril 2023.

À cette occasion, **l'accent est donné au Street Art** rejoignant ainsi les 250 œuvres exposées en peinture, sculpture et photographie.

Le thème de cette édition : **« De Lascaux à Banksy, l'art est une vision du temps »**. Vaste thème qui laisse aux artistes une multitude de possibilités tant au niveau des œuvres présentées que des techniques employées.

Après tout, le Street Art n'est-il pas de l'art pariétal contemporain ? En effet, les hommes ont toujours écrit sur les murs que ce soit au temps des hommes des cavernes ou à l'antiquité à travers les fresques.

Un peu d'histoire

Malgré tout, on peut considérer que l'art de rue tel qu'on l'entend aujourd'hui est né aux États-Unis, dans les années 60. Le premier mouvement est le « *Graffiti writing* » qui naît à Philadelphie sous l'impulsion de deux artistes **Cornbread** et **Cool Earl**. Cornbread, garçon timide qui n'ose avouer son amour à une camarade, écrira partout dans son quartier « *Cornbread Loves Cynthia* ». Histoire touchante qui marquera le début de cette forme d'art et prendra son ampleur une dizaine d'années plus tard dans les rues de New York.

En France, cette nouvelle forme d'art prend aussi de l'ampleur à partir des années 1980. Les années 1990 voient l'arrivée d'artistes comme **Banksy**. Depuis 1993, son œuvre rayonne sur chaque continent. Banksy interpelle les citoyens sur la condition

humaine, le tout avec une bonne dose d'humour et de second degré.

Deux artistes à l'honneur

Le ton est donné pour cette édition spéciale, ce n'est pas un mais deux artistes qui nous font découvrir l'art urbain. **Luner et Caligr**. Ces deux artistes, travaillant indépendamment, collaborent également sur certains projets.

Luner



Né en 1979 dans les Yvelines, Luner découvre le graffiti et sa culture à la fin des années 90. *« Déjà sensibilisé par l'art visuel depuis mon enfance et la culture urbaine, c'est tout naturellement que je me dirige vers cet art. Mes débuts sont faits de lettrages colorés, mais très vite j'ai eu envie d'y ajouter des personnages pour créer des ensembles et fresques à thèmes, sur les murs des friches ou de terrains vagues. Depuis maintenant plus de 10 ans, je me concentre sur les portraits d'hommes, de femmes de différentes ethnies ainsi que le monde animal. Certains sont inspirés de mes voyages et d'autres de photos que je reproduis sur des murs de plusieurs mètres. Je marche beaucoup au feeling, je travaille les ombres et les lumières et recherche l'intensité des regards. J'essaie de me rapprocher le plus possible de la photo mais je garde un côté « graffiti » dans mes peintures car j'aime cet effet pas toujours net et propre et j'affectionne aussi particulièrement l'outil « la bombe aérosol » avec lequel il est possible de faire de gros formats ».*

Caligr

Né en 1981, à Paris, grandement influencé par le graffiti de la fin des années 90 et les arts anciens, évoluant de voies ferrées en terrains vagues, du chrome à la couleur, du mur à la toile, Caligr développe un univers personnel d'ombre et de lumière alliant trompe l'œil en



perspective, photo réalisme et lettrage en 3Dimensions. Rapidement, il découvre une passion pour la fresque et les murs de grande taille. Initié à l'architecture et diplômé comme peintre en décors, inspiré par ses voyages et l'actualité, fervent défenseur de la planète, cet artiste travaille dans le respect des arts et des traditions, constamment à la recherche d'évolution, de réalisme et de challenge personnel. Evoluant entre Paris, Copenhague et le reste du monde, Caligr peint, sculpte, performe, exposant ainsi son œuvre au grand public.

Des artistes de plus en plus nombreux et un jury renouvelé

C'est plus de 120 artistes qui ont répondu à cette édition sans compter les structures municipales (AJP, ALSH, écoles et association Arts et Loisirs) qui présentent leurs réalisations. Le choix promet d'être difficile pour le Jury, le public et les écoles qui décernent leurs prix. Cette 30^e édition est marquée par un renouvellement du Jury. En effet, outre la Maire adjoint à la culture, Laurence Gallet, il sera composé de Anne Arpentiner, présidente d'Arts et Loisirs, Nicolas Canu, artiste peintre, Coraline Guibert, lauréate jeunes talents 2021 et 2022, Clément Praud, directeur de l'Usine à Chapeaux et Benjamin Gramont, animateur jeunesse et spécialiste en art urbain et numérique.

D&P Architecture de Communication, un partenaire essentiel du salon des Arts.

Depuis 2020, le groupe D&P Architecture de communication accompagne la ville sur cette manifestation en prêtant à la municipalité le matériel d'exposition. Fondée en 1997, le Groupe est spécialisé dans le conseil et la réalisation d'environnements éphémères (congrès, salons, expositions, stands, événements d'entreprises...).

ACTUALITÉS DU **TERRITOIRE**

Une aide du conseil régional pour convertir votre véhicule au bioéthanol



Face à la hausse des prix des carburants, la Région Île-de-France soutient le pouvoir d'achat des Franciliens qui souhaitent équiper leur véhicule à essence d'un boîtier E85 permettant d'utiliser du bioéthanol. Son aide de 500€ est valable jusqu'au 31 décembre 2023 pour l'achat d'un kit homologué et son installation par un professionnel agréé. Le coût de la modification du véhicule étant de l'ordre de 1 000€, l'aide régionale couvre environ 50% du coût en moyenne.

Parce que le bioéthanol contient moins d'hydrocarbures et qu'il est moins taxé que les carburants classiques, son prix est inférieur à celui de l'essence sans plomb. Le bioéthanol est également meilleur pour l'environnement en réduisant les émissions de gaz à effet de serre des véhicules. Il représente la seule alternative au sans plomb pour les moteurs à essence.

Qui peut en bénéficier ?

Les propriétaires de véhicules à essence résidant en Île-de-France. Cette aide ne pourra être attribuée que pour un seul véhicule par foyer fiscal.

Quels sont les véhicules concernés ?

Les véhicules à essence dont la puissance est inférieure ou égale à 10 chevaux fiscaux. L'aide s'applique pour la conversion des moteurs à essence uniquement, pas pour celle des moteurs diesel.

Qui doit réaliser l'installation du kit bioéthanol ?

Un installateur agréé ; c'est-à-dire respectant l'arrêté du 30 novembre 2017 relatif aux conditions d'homologation et d'installation des dispositifs de conversion des véhicules à motorisation essence en motorisation à carburant modulable essence-superéthanol E85.

Quelles sont les démarches à faire ?

Le dossier complet doit être déposé sur la plateforme internet « mesdemarches.iledefrance.fr » (bioéthanol) au plus tard dans les 3 mois suivant l'installation du kit (date de la facture faisant foi). Il est demandé un certain nombre de pièces à fournir, toutes doivent être au nom du demandeur.



Pour plus d'information scannez ce QR Code avec votre smartphone ou rendez-vous sur : iledefrance.fr/installation-de-boitiers-bioethanol

ÇA BOUGE !

Le Bistrot Aveyronnais dans le Petit Futé 2023 !

Stéphane Regourd a vécu en Aveyron jusqu'à ses 8 ans puis il a grandi au Perray-en-Yvelines. C'est en 1999 qu'il ouvre le restaurant « Le Bistrot Aveyronnais » au centre commercial de la Forêt Verte et qui **aujourd'hui est répertorié dans le Petit Futé comme « établissement recommandé 2023 » !**

Lorsque vous entrez dans ce restaurant, l'objectif est de vous faire passer un moment chaleureux et agréable autour d'un bon repas aveyronnais. C'est pour cela que Stéphane a à cœur de choisir des produits d'excellence avec des viandes (notamment le bœuf de race d'Aubrac) et des charcuteries qui proviennent de la Maison Conquet de Laguiole ou encore des fromages et des vins de l'Aveyron. Vous pourrez aussi y déguster des spécialités telles que l'aligot, le farçou (crêpe de blettes), la truffade ou la pascade en dessert. Mais au Bistrot Aveyronnais,

on y trouve également des produits locaux puisque le pain vient de la boulangerie le Perro'Pain, les chèvres et le mesclun de la ferme de l'Artoire et la bière du Perray de chez Volcelest.

Outre la terrasse ouverte en été, le Bistrot Aveyronnais a mis en place un bar accessible par l'intérieur de la galerie marchande qui vous permet de faire une pause-café avant ou après vos courses ou pour prendre un apéro le midi ou le soir. Vous remarquerez l'implication de toute l'équipe du restaurant (5 personnes), puisqu'elle organise désormais des soirées thématiques une fois par mois. Situé au 57 rue de chartres, le Bistrot Aveyronnais est ouvert tous les midis et soirs. Les jours de fermeture sont le dimanche, le lundi soir et le mercredi soir. **Pour toute réservation ou privatisation, vous pouvez contacter le 01 34 84 84 62.**



Stéphanie Reinshagen, comportementaliste canin



Après avoir suivi des études de biologiste, Stéphanie Reinshagen a été assistante vétérinaire. Elle a toujours vécu avec des chiens qui, pour certains, avaient des troubles du comportement. Ainsi, elle a souhaité changer de carrière en se formant au centre du bien-être animal de Sonchamp, puis a eu la certification ACACED qui lui permet de travailler avec les animaux de compagnie et enfin la certification PECCRAM qui l'autorise à intervenir auprès des enfants pour la prévention des accidents par morsure. Désormais, **elle propose ses services aux Perrotins en tant qu'entraîneur, éducateur et comportementaliste**

canin. Son objectif est de créer une relation de coopération et de totale confiance entre le chien et chaque membre de la famille. Stéphanie se déplace d'abord à domicile pour réaliser un bilan comportemental dans l'environnement familial avec la prise en compte du tempérament du chien et de sa race. Il s'agit de voir également ce que souhaite la famille. Suite à ce contact, une analyse est faite avec un plan d'intervention (entre 3 et 5 séances), c'est-à-dire une proposition d'accompagnement des apprentissages à domicile puis à l'extérieur pour ancrer l'animal dans des environnements différents.

Au-delà de cette prestation, Stéphanie Reinshagen propose aussi d'accompagner les familles dans le choix du chien ou chiot à prendre en fonction de la famille, de conseiller sur la gestion quotidienne de l'animal, d'apprendre aux propriétaires d'animaux à prodiguer des soins à domicile et enfin de promener leur chien sur la commune soit individuellement soit de façon collective avec 5 chiens (2 fois par mois environ).

**Plus d'informations : www.chiennousparle.com.
Contact : 06 98 97 19 13.**

Grand prix des jeunes dessinateurs et des jeunes lecteurs de la PEEP 2022



L'association de parents d'élèves de la PEEP a organisé une remise de prix le 13 décembre dernier aux Essarts-le-Roi, en présence notamment du maire. Le thème 2022 du grand prix des jeunes dessinateurs était « Dessine une fable de Jean de la Fontaine ».

Les fables classiques ont été concurrencées par « La Cigogne et le Renard » ou encore « Le Lion et le Rat » ! Parmi les 59 jeunes dessinateurs perrotins, 9 d'entre eux ont été récompensés dont Margaux ZINGLE de l'école des Platanes pour le meilleur dessin dans la catégorie CE1- CE2 au niveau local, départemental et

académique. Quant au grand prix des jeunes lecteurs, le thème était comme chaque année « Il y a sûrement un livre qui te plait plus que les autres, alors dis-nous pourquoi tu l'aimes ». Les 44 participants perrotins sont félicités et plus particulièrement les 8 élèves ayant été récompensés par l'association.

La PEEP tient à remercier l'ensemble des participants et tous les partenaires (écoles, mairies, adhérents, entreprises et commerçants) et vous donne rendez-vous pour le grand prix 2023 en juin à la salle des fêtes de la Mare au Loup.

Agir pour notre environnement protège les hérissons



Savez-vous que Le Perray abrite ces petits mammifères et que vous pouvez avoir la chance d'en rencontrer ? Hélas, ces petits animaux si utiles à l'écosystème sont **en danger d'extinction**. Pour qu'ils puissent continuer à vivre dans notre ville, **nous invitons les Perrotins à la plus grande vigilance lorsque vous circulez la nuit en voiture, notamment de mars à octobre**. Le hérisson est obligé de traverser les routes et il se déplace lentement, alors **pensez à lui** :

- > *Levez le pied ;*
- > *Ouvrez l'œil ;*
- > *Et laissez-le poursuivre son chemin.*

Nous avons tous la possibilité d'agir ! Retrouvez **tous les conseils de l'association pour protéger et accueillir les hérissons dans votre jardin** sur : <https://herissons.agirperray.org>. Vous pouvez aussi l'aider à recenser les hérissons autour de chez vous, pour cela il vous suffit de faire un mail à : contact@agirperray.org



L'ÉLAN Sport pour tous organise des portes ouvertes pour la danse

Retenez les dates des 13 et 14 mai puisque l'association « ÉLAN sport pour tous » vous invite à découvrir les disciplines que sont la danse classique et le modern'jazz lors de ces portes ouvertes qui se dérouleront à la Mare au Loup.

Cet événement sera l'occasion pour France et Jessica, les professeurs, de présenter des plateaux chorégraphiques des différents cours.

Vous pouvez suivre l'actualité de ce week-end sur : <https://elansportpourtous.jimdofree.com> et les comptes Facebook et Instagram de l'association.

Concert de printemps de la SMPY le 15 avril

Pour fêter le printemps enfin revenu, quoi de plus joyeux qu'une chorale d'enfants ? C'est ce que vous propose en première partie l'Orchestre d'Harmonie de la SMPY avec la chorale de l'école des Platanes du Perray. 3 classes, 80 enfants, avec un morceau commun à la fin du concert accompagné par l'orchestre. En seconde partie, un programme riche en couleurs et en musiques avec des morceaux rock et musiques du mode. L'Orchestre d'Harmonie de la SMPY, ce sont 70 musiciens sur scène, de tous âges, portés par le même plaisir de jouer ensemble.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter M. Passelande au 06 31 15 97 29 ou par mail à noel.passelande@gmail.com.



← RETOUR SUR...



Résultats du concours des décorations de Noël

Fin décembre, le jury, composé d'élus et d'agents municipaux, a fait le tour des dizaines de candidats aux trois catégories « Maisons et jardins », « Balcon et fenêtres » et « Commerçants ». Nous souhaitons tous les remercier pour leur participation et tenons à préciser que le choix a été souvent difficile. Dans la catégorie « Commerçants », c'est la boucherie Laplace qui a remporté les meilleures notes.



Le concert du Nouvel An

Véritable succès, les 350 personnes présentes ont pu écouter les 71 musiciens sur scène de la SMPY. Le programme était riche puisque la première partie était dédiée à la rhapsodie du Perray en partenariat avec HMPY et la seconde consacrée à des musiques classiques du Nouvel An.



La galette des aînés

Le 6 janvier dernier, 250 personnes ont partagé la traditionnelle galette des rois et ont dansé à cette occasion !





Cérémonie des vœux

Le maire et l'ensemble du conseil municipal ont présenté leurs vœux aux plus de 350 Perrotins venus à la salle des fêtes. Gérard Larcher, président du Sénat, Florence Ghilbert, sous-préfète de Rambouillet, Toine Bourrat, sénatrice, Thomas Gourlan, conseiller régional et président de Rambouillet Territoires ainsi que de nombreux élus locaux et forces de sécurité étaient également présents. A cette occasion, Monsieur Jean-Claude Dorval, président de l'Amicale des Anciens Combattants, a été décoré de la médaille de la ville par le maire et celle du Sénat par le président Gérard Larcher.



Réunion des associations

Le maire et la commission sport et vie associative ont organisé une réunion le samedi 4 février avec toutes les associations perrotines. Les plus de 80 représentants d'associations présents ont pu faire un bilan de l'année 2022 et échanger sur les projets pour 2023.

La nuit de la lecture

Depuis deux ans, les bibliothécaires organisent cet événement national à la médiathèque municipale. Cette année, le thème était la peur. Les enfants et leurs parents, tous en pyjama, ont écouté attentivement les histoires qui leurs étaient contées durant cette soirée.



RETOUR SUR...

Loto du Comité de Jumelage

Après deux longues années sans cette manifestation, le comité de jumelage a été ravi d'accueillir près de 400 personnes motivées à l'occasion du loto du 7 janvier. Un loto réussi avec des lots appréciés par les gagnants et de qualité grâce aux partenaires, artisans, commerçants et industriels du Perray et des environs !



Choucroute dansante de l'Envol

La choucroute dansante annuelle organisée par l'association l'Envol a connu un beau succès. Près de 250 personnes ont pu déguster le plat traditionnel alsacien et profiter de l'animation musicale par Franck Despalins.



Spectacle de la compagnie Endorphine

Plus de 350 personnes étaient au rendez-vous, début février, des 3 représentations de la compagnie théâtrale Endorphine qui a joué la comédie originale « Ouah ! » de Bruno Leclercq.



Loto des enfants de LPPC

Ce 13^e loto organisé par Le Perray Patrimoine et Culture le 12 février a connu un très grand succès. Les 380 places disponibles n'ont pas pu accueillir toutes les personnes qui le souhaitaient, une première ! Chaque enfant présent s'est vu offrir un petit cadeau d'accueil avant de jouer aux 10 parties de loto. Outre les lots qui ont été gagnés (Nintendo Switch et drone notamment), l'association LPPC va remettre une belle dotation aux 3 écoles de la commune et remercie tous les partenaires de l'événement.



Le Bus Santé Femmes était de retour au Perray

Ce dispositif itinérant était de retour au Perray le 14 février dernier afin de répondre aux besoins spécifiques des Perrotines grâce à la présence d'une équipe professionnelle : prévention santé, dépistages, entretiens psychologiques et conseils pour l'accès aux droits ont été proposés toute la journée sans rendez-vous et gratuitement.

↩ RETOUR SUR...



ALSH

Durant les vacances de Noël, les enfants de l'ALSH ont participé à de nombreux ateliers dont un qui leur a permis de faire du Land art. En janvier, les enfants ont également pu tirer les Rois !



Journée intergénérationnelle et Night Party de l'AJP

Samedi 18 février, le CMJ a organisé une journée intergénérationnelle autour de jeux de société et d'un quiz qui s'est clôturée par un moment convivial entre jeunes et seniors. Cet après-midi s'est poursuivi par la night party durant laquelle plus de 50 jeunes ont pu danser lors de cette soirée festive.



L'AGENDA

MARS 2023

1^{ER} MAR

Bus Job Insertion

Champ de Foire
de 9h30 à 16h30

Un bus pour les Perrotins ayant des questions sur l'emploi, la reconversion et l'orientation ainsi que pour les entreprises en recherche de candidats.

> Sans rendez-vous.

17-18

MAR

Site de la Mare au Loup

Distribution des sacs de déchets verts

Ven. 17 : 14h-17h / Sam. 18 : 10h-16h.

En plus de 2 lots de sacs de déchets verts, le service Espaces Verts propose paillage et terreau (venir avec ses contenants).

> Pièce d'identité obligatoire.

4 & 5

MAR

Mare au Loup

Théâtre

« On va faire la cocotte ! »

La troupe Am'Acteurs présente une pièce de Georges Feydeau, drôle et impertinente. Samedi 4 à 20h30 · Dimanche 5 à 15h00.

> Tarifs : 8€ à partir de 18 ans.

17 MAR

Salle des Granges
20h30

Conférence

« Mares et zones humides »

Organisée par l'association Agir pour notre environnement.

> Entrée gratuite, réservation conseillée : contact@agirperray.org.

6 MAR

Salle des Granges
14h30

La dictée des séniors

Venez tester votre orthographe durant un après-midi convivial.

> Entrée libre.

18 MAR

Rdv place de la Mairie
9h00

Nettoyage de printemps

Participez à une grande opération de ramassage de déchets organisée par la municipalité au profit de notre environnement !

11 MAR

Salle des Granges
20h00

Jazz'O Granges

L'AIDEMA vous propose une soirée d'impro autour du Jazz. Pour tous niveaux, une occasion unique de se frotter à la scène dans un esprit convivial et accueillant. Autour d'un verre, venez partager la scène sans oublier votre instrument !

> Entrée libre.

18 MAR

Médiathèque
10h30

Heure du conte

Les enfants de 3 à 6 ans accompagnés d'un adulte, profiteront d'une lecture de contes par les bibliothécaires.

> Sur inscription : 01 34 84 89 84
ou mediatheque@leperray.fr.

12 MAR

Parc municipal
À partir de 9h00

Marché aux plantes exotiques

Retrouvez La Palmeraie pour une grande vente et destockage de plantes méditerranéennes.

> Entrée libre.

18 MAR

Médiathèque
16h30

Ça m'dit de lire !

Que vous soyez lecteur de romans, de polars, de science-fiction, de docs ou encore de bandes dessinées, venez partager vos coups de cœur ou vos coups de griffes littéraires autour d'une boisson chaude.

> Entrée libre.

15 MAR

Maison des Solidarités
de 10h00 à 11h45

Permanence aide numérique

Découvrez ou évoluez dans l'usage des outils numériques. Au programme : vocabulaire, navigation, gestion des courriels, installation d'applications...

> Gratuit, toutes les informations page 9.

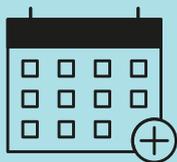
20 MAR

Salle des Granges
14h30

Ciné du mois

Le CCAS vous propose la diffusion d'un film le temps d'un après-midi.

> Entrée libre.



L'AGENDA

MARS-AVRIL 2023

22 MAR

Médiathèque
10h00

Bébés lecteurs

Histoires pour les enfants de 0 à 3 ans. Séance pour les assistantes maternelles : 23 mars à 10h00, se rapprocher des bibliothécaires.

> Inscription : mediatheque@leperray.fr.

29 MAR

Champ de Foire
de 9h30 à 16h30

Bus Job Insertion

Un bus pour les Perrotins ayant des questions sur l'emploi, la reconversion et l'orientation ainsi que pour les entreprises en recherche de candidats.

> Sans rendez-vous.

23 MAR

Champ de Foire
de 10h00 à 14h00

Bureau Mobile Étincelle

Un travailleur social sera présent dans le bus de l'Étincelle pour accueillir, de façon anonyme, écouter, orienter et accompagner les femmes victimes de violences. Plus d'informations page 9.

> Avec ou sans rendez-vous.

29 MAR

Maison des Solidarités
de 10h00 à 11h45

Permanence aide numérique

Découvrez ou évoluez dans l'usage des outils numériques. Au programme : vocabulaire, navigation, gestion des courriels, installation d'applications...

> Gratuit, toutes les informations page 9.

25 MAR

Médiathèque
15h15

Contes musicaux

Venez à la médiathèque avec vos enfants (à partir de 4 ans), pour écouter les contes musicaux de l'AIDEMA.

> Entrée libre.

2 AVR

Champ de Foire
À partir de 9h00

Brocante

Organisée par le groupe MACH 4

> Informations : 07 68 83 99 56 ou par mail groupeMach4@outlook.com

25 MAR

> 2 AVR
Mare au Loup
14h00-18h00

30^e Salon des Arts

Venez admirer les créations des nombreux artistes de cette 30^e édition et votez pour vos œuvres préférées.

Les matinées seront réservées aux scolaires.

Invités d'honneur : Luner & Caligr

> Plus d'informations page 10.



3 AVR

Salle des Granges
14h30

La dictée des séniors

Venez tester votre orthographe durant un après-midi convivial.

> Entrée libre.

12 AVR

Maison des Solidarités
de 10h00 à 11h45

Permanence aide numérique

Découvrez ou évoluez dans l'usage des outils numériques. Au programme : vocabulaire, navigation, gestion des courriels, installation d'applications...

> Gratuit, toutes les informations page 9.

27 MAR

Maison des Solidarités
de 9h00 à 17h00

Pôle Autonomie Territorial

Le Pôle Autonomie Territorial vous reçoit pour vous informer et vous orienter pour vos démarches liées aux droits et demandes pour l'autonomie.

> Sans rendez-vous.

12 AVR

Salle des Granges
de 14h30 à 16h30

Conférence « Le littoral normand »

Didier Faget, photographe de reportage, commentera ses photographies prises en Normandie.

> Entrée libre.



L'AGENDA

AVRIL 2023

15 AVR
Mare au Loup
20h30

Concert de printemps

Pour fêter le printemps, SMPY sera accompagnée pour la 1^{re} partie de la chorale de l'école des Platanes. En 2^{de} partie, les 70 musiciens joueront des morceaux de rock et musiques du monde.

> Entrée libre, plus d'informations page 15.

22 AVR
Médiathèque
10h30

Heure du conte

Les enfants de 3 à 6 ans accompagnés d'un adulte, profiteront d'une lecture de contes par les bibliothécaires.

> Sur inscription : 01 34 84 89 84
ou mediatheque@leperray.fr.

15 - 16
AVR
COIE

Championnats régionaux « École de Tir »

La société de tir l'Espérance organise les championnats régionaux pour les jeunes.

> Entrée libre, restauration sur place.

26 AVR
Champ de Foire
de 9h30 à
16h30

Bus Job Insertion

Un bus pour les Perrotins ayant des questions sur l'emploi, la reconversion et l'orientation ainsi que pour les entreprises en recherche de candidats.

> Sans rendez-vous.

17 AVR
Maison des
Solidarités
de 9h00 à
17h00

Pôle Autonomie Territorial

Le Pôle Autonomie Territorial vous reçoit pour vous informer et vous orienter pour vos démarches liées aux droits et demandes pour l'autonomie.

> Sans rendez-vous.

26 AVR
Maison des
Solidarités
de 10h00 à
11h45

Permanence aide numérique

Découvrez ou évoluez dans l'usage des outils numériques. Au programme : vocabulaire, navigation, gestion des courriels, installation d'applications...

> Gratuit, toutes les informations page 9.

17 AVR
Salle des
Granges
14h30

Ciné du mois

Le CCAS vous propose la diffusion d'un film le temps d'un après-midi.

> Entrée libre.

27 AVR
Champ de
Foire
de 10h00 à
14h00

Bureau Mobile Étincelle

Un travailleur social sera présent dans le bus de l'Étincelle pour accueillir, de façon anonyme, écouter, orienter et accompagner les femmes victimes de violences. Plus d'informations page 9.

> Avec ou sans rendez-vous.

19 AVR
Médiathèque
10h00

Bébés lecteurs

Histoires pour les enfants de 0 à 3 ans. Séance pour les assistantes maternelles : 20 avril à 10h00, se rapprocher des bibliothécaires.

> Inscription : mediatheque@leperray.fr.

30 AVR
Cimetière du
Moulin
11h00

Commémoration

Cérémonie en hommage aux victimes et héros de la déportation. Un verre de l'amitié sera offert en Mairie.

> Contact : cabinetedumaire@leperray.fr.

19-23
AVR
Champ de
Foire

Cirque « Spectacle sur scène »

Découvrez les arts du cirque durant les différentes représentations proposées.

> Tarifs : 15€ enfants / 18€ adultes

Retrouvez l'ensemble des événements communaux dans l'agenda en ligne du site internet de la ville : leperray.fr/agenda et sur l'application mobile Illiwap



LES RECOMMANDATIONS DE LA MÉDIATHÈQUE

NOS COUPS DE CŒUR

ADULTES

« La nuit des pères »

Gaëlle JOSSE,
Éditions Noir sur Blanc,
2022.



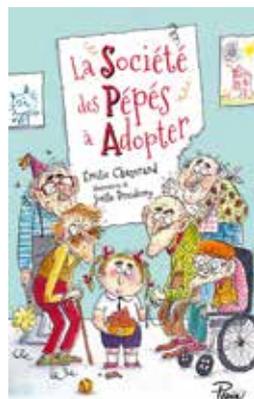
À la demande de son frère, Isabelle revient après de longues années d'absence au chevet de son père, ancien guide de montagne octogénaire.

Une histoire familiale bouleversante servie par une plume poignante et envoûtante. Une pépite !

JEUNESSE

« La société des pépés à adopter »

Émilie CHAZERAND,
Éditions Sarbacane.
Roman humoristique
8-12 ans



La jeune Sérieuse Dauphin s'ennuie ferme dans son immense manoir, ses très riches parents étant toujours absents. Elle les tannera pour adopter un pépé à la SPA (Société des Pépés à Adopter), et peut-être trouver l'affection dont elle manque. Roman tendre et drôle.

NOUVEAU RENDEZ-VOUS : ATELIERS D'ÉCRITURE POUR ADULTES



Vous avez envie de dire, partager, raconter avec vos mots ? Cet atelier est ouvert aux débutants et non débutants et sera animé par Marinette Péquin.

Séances ludiques, sans jugement de valeur et dans une ambiance conviviale.

> Samedi 11 mars à 14h30

> Samedi 15 avril à 14h30



Mardi 16h00-18h00
Mercredi 11h00-18h00
Jeudi 16h00-18h00
Vendredi 15h00-18h00
Samedi 10h00-16h30

Espace de la Mare au Loup, 14 rue de Houdan
☎ 01 34 84 89 84 – ✉ mediathèque@leperray.fr
🌐 <http://bmleperray.dnsalias.net>



Karine BERGET

Chargée de l'événementiel

Karine travaille depuis 8 ans à la mairie et depuis 4 ans en tant que chargée de l'événementiel. Elle aime collaborer, en équipe, au dynamisme de la ville dans laquelle elle réside.

Vos expériences passées ?

Mon parcours professionnel est assez atypique. Après des études de commerce, j'ai travaillé 12 ans dans une grande enseigne de bricolage en tant que responsable de secteur. Mon goût du partage d'expérience m'a amenée ensuite à former des jeunes en lycée professionnel sur les métiers du commerce et de la vente pendant 6 ans. J'ai intégré la mairie en 2015 à l'état civil puis de 2016 à 2019, j'ai occupé le poste d'assistante de direction au Service Technique.

J'ai rejoint ensuite le service communication comme chargée de l'événementiel.

Votre intérêt pour le métier de chargée de l'événementiel ?

Le métier est très varié et très enrichissant de par la diversité des événements (festifs, culturels, sportifs ou protocolaires) portés par la municipalité. C'est un métier dans lequel j'apprends sans cesse ; non seulement par le travail en transversalité avec les autres services et notamment mes collègues des services techniques, mais également mes interlocuteurs extérieurs : commerçants, artisans, artistes, associations ou prestataires. Par ailleurs, mes activités me permettent de ne pas être sédentaire et de me déplacer régulièrement sur d'autres sites.

Vos motivations et ambitions dans l'exercice de vos fonctions ?

La motivation première est de satisfaire les Perrotins lors de ces événements. C'est un vrai plaisir de constater que les habitants sont au rendez-vous et participent aux différentes manifestations proposées. Un aspect très motivant de mon métier est le travail en équipe. Une manifestation ne peut pas se faire sans un travail collectif autour de l'organisation et de la coordination (mise en place, sécurité, déroulement).

Vos principales difficultés et vos principaux challenges ?

Les principales difficultés que je peux rencontrer sont des contraintes techniques et de sécurité. Nous travaillons en équipe sur ces points. Les compétences de chacun sont importantes pour anticiper chaque problème et veiller à avoir des solutions de « repli » en cas de dysfonctionnement. Chaque événement fait l'objet de plusieurs réunions avec les différents services (communication, technique, police municipale, ressources humaines). Sans cette cohésion d'équipe, les difficultés seraient tout autres. Le challenge est de proposer de la nouveauté, de faire grandir les événements ; ce qui sera le cas avec une programmation culturelle plus dense.

Pourquoi avoir choisi Le Perray ?

Je vis au Perray depuis 2008 et aime cette ville à la fois rurale et proche de tout. Travailler à la mairie de la commune dans laquelle j'habite est un moyen de participer à son activité et me permet d'être facilement disponible pour exercer mon métier qui me demande une présence régulière les week-ends.

LA PETITE HISTOIRE du Salon des Arts



Du samedi 25 mars au dimanche 2 avril 2023 se tiendra à la Salle des Fêtes de la Mare au Loup le 30^e Salon des Arts du Perray-en-Yvelines.



L'équipe historique : Monique Barbé, Paulette Caussimon, Anne-Marie Nadaud et Viviane Mouret.

Il est donc logique de vous retracer brièvement l'histoire de cet événement. C'est l'adjointe au maire en charge des affaires culturelles, Anne-Marie Nadaud, qui inaugura le premier salon d'automne des peintres amateurs du Perray et des environs, le 30 novembre 1991. Une première très officielle, prolongeant les initiatives de Roland Devoos, conseiller municipal de 1965 à 1977, qui avait, lors de son premier mandat, organisé trois salons d'automne de peinture, relayés depuis 1979 par l'association Arts et Loisirs où se développait sous la houlette d'Oliver Resteghini un atelier Martenot et un atelier de Poterie longtemps animé par Françoise Monge. D'aucuns se souviennent de quelques artistes locaux et réputés, précurseurs de l'événement : Ernest Asselin, peintre montmartrois, installé rue de Paris, donnant des cours de dessin à de nombreux enfants du Perray, Simone Coquet, peintre sur porcelaine et propriétaire d'une usine de porcelaine à Limoges ou le postier Henry Cachau qui commença son œuvre, avenue de la Gare au Perray. Ce premier salon officiel, qui avait Simone Coquet comme invitée d'honneur, accueillait dans la salle polyvalente (1^{er} étage de l'actuel Pôle Médical), 36 artistes et plus de 500 visiteurs qui décernèrent le Prix du public à une marine de Mme Villain Blaize et celui des Jeunes Talents à Laurent Lavadou, tandis que le jury municipal distinguait cinq techniques différentes. Un an plus tard, près de 800 visiteurs viennent au Salon des Arts admirer les œuvres de 45 artistes : la sculpture fait une entrée très remarquée et le jury présidé par Michel Ney a refusé beaucoup d'œuvres pour garantir une exigence de qualité ; les invités d'honneur sont le peintre local déjà très réputé Olivier Resteghini et la sculptrice d'origine allemande, Inge. Une équipe se met en place autour de l'élue pour l'accrochage et les permanences : Viviane Mouret, Paulette Caussimon et Monique Barbé, bientôt rejointes par Olivier Resteghini et Charles Viette pour la sculpture.

En 1995, le 4^e Salon se tenait dans la nouvelle salle d'expositions, l'actuelle salle des Fêtes, 14 rue de Houdan : plus d'espace, plus de lumière, une réussite saluée par 1 200 visiteurs enthousiastes. En 2002, à l'occasion du 10^e anniversaire, le Salon accueille des artistes de Bellheim et présente 416 œuvres, de 98 peintres et 10 sculpteurs, vues par près de 1 500 visiteurs. Un cap est franchi : le salon est placé sous le patronage du conseil général et Christine Boutin prend l'habitude de remettre aux lauréats la médaille départementale, les ateliers voisins postulent au Salon du Perray, annonciateur du printemps, et apprécie sa grande salle d'exposition (Michel Breton de Rambouillet, Dany Dangelser de Maurepas, Jacqueline et Alphonse Moreau d'Emancé) et nombre de leurs élèves viennent y chercher la reconnaissance de leur travail. En 2005, retour des artistes de Bellheim. En 2008, madame Nadaud passe le relais à Patrick Béguin qui décide d'ouvrir davantage aux techniques mixtes et aux œuvres abstraites, d'associer la Communauté de Communes des Étangs en intégrant la Rencontre des Arts au Salon et en réalisant un catalogue digne de celui de Saint-Arnoult et propose aux deux « Michel » (Keryfen et Vin) du club photo de participer au Salon en y présentant leur Tiercé photo annuel, lancé en 1979, mais resté un peu trop confidentiel. Cette nouveauté apporte encore davantage de succès : en 2012, 141 artistes présentant près de 600 œuvres postulent ! En 2015, Véronique Nitsch prend à son tour l'organisation du Salon, renouvelle peu à peu l'équipe de sélection et d'installation, réintroduit l'idée d'un invité d'honneur. Karine Berget, chargée de l'événementiel, a conclu un accord avec l'entreprise locale DP Architecture pour l'agencement du Salon. En 2021, la pandémie empêche la tenue de l'événement et en 2022, c'est au tour de Laurence Gallet, maire adjoint à la culture, de prendre en mains le 29^e Salon des Arts. Aujourd'hui, place à la 30^e édition !

Cet article est dédié à Michel-Jack MASSON, ancien président d'HMPY (2010-2014), décédé le 29 janvier 2023.



1 - « Retour de danse », Isabelle Nugues, plusieurs fois lauréée.

2 - « Pieds », Rémi Planche révélé au Perray.

3 - « Lionne », Bruno Cognée.

Tous Perrotins !

Chères Perrotines, chers Perrotins,

Alors que le mois de mars célébrera les 30 ans du Salon des Arts de la ville, cet événement incontournable de la vie de notre commune incarne sous un angle artistique notre dynamique ambitieuse pour la culture au Perray. Cette lancée sera poursuivie en 2023-2024 par la programmation de notre première saison culturelle municipale. Nous sommes également heureux d'annoncer aux Perrotins qu'après 2 ans de combat, nous avons obtenu l'ouverture d'un nouveau service public essentiel : le service biométrique qui délivrera désormais les Passeports et Cartes Nationales d'Identité. Il sera ouvert dans les prochains mois.

Par ailleurs, il est essentiel de conserver cet optimisme autour de nos actions dans un contexte budgétaire qui reste contraint d'année en année. Nous continuons dès ce printemps à mettre en œuvre nos projets pour la commune : embellissement et entretien, travaux dans l'espace public, préservation de l'environnement, animations et dynamisme associatif, action sociale... Nous

œuvrons sur tous les volets sans pour autant baisser la garde sur la maîtrise des dépenses dans ce contexte d'inflation. Tous nos efforts ne sont pas vains : grâce à notre travail conjoint avec les services municipaux et les associations, le budget 2023 que nous nous apprêtons à voter se profile sans augmentation d'impôts et avec un niveau d'investissement important pour la commune. Nous sommes fiers de tenir devant vous cet engagement depuis maintenant 3 ans.

Bien à vous,

Conseillers municipaux - Liste "Tous Perrotins !"

Geoffroy BAX DE KEATING, Damien PONT, Chantal LAHITTE, Frédéric PAQUET, Marie-France GROSSE, Jean-Louis BARON, Laurence GALLET, Pierre BONDON, Isabelle LE MINDU, Paul BASTIERE, Marie-José PETER, Pierre-Emmanuel DE GERMAI, Arnaud PELLICCIA, Carole GABIOU, Thomas DESERT, Florence DOIREAU, Jessica BOURABA, Nadia AUGER, Jean-Michel CHAIGNON, Pierre TESSIER, Evelyne DEVILLIERS, Frédéric LECOMTE.

Le Perray, Notre Commune, Tous en action

Chères Perrotines, chers Perrotins,

La communication faite autour du CCAS et des différents services qu'il offre à la population est quelque peu trompeuse, car la réalité en termes de social et de solidarité est bien différente, ... et la démission récente d'un de ses membres peut interroger !

Un CCAS a pour rôle principal de lutter contre l'exclusion, de venir en aide aux personnes fragilisées et en difficulté, de soutenir les personnes souffrant de handicap, en mettant en œuvre une réelle politique sociale de solidarité.

Une Maison des « Solidarités » a certes été inaugurée en juin dernier, mais une analyse exhaustive des personnes en réelles difficultés sur la commune, qu'elles soient d'ordre financier, social ou psychologique a-t-elle été menée afin de les identifier ?

Car parmi les personnes concernées, certaines ne sortent pas de chez elles souvent par fierté ou par difficulté à se déplacer, et restent de fait isolées ; et si l'on ne va pas au-devant d'elles, ce n'est pas elles

qui viendront aux permanences proposées.

Lutter contre l'exclusion c'est aller à la rencontre des personnes âgées ou isolées, s'enquérir de leur santé, les inciter à sortir et à se rencontrer, en organisant des gouters, des sorties cinéma, et des animations intergénérationnelles, y compris avec des personnes en situation de handicap..

La distribution des colis de Noël faite à nos aînés à l'approche des fêtes y participe naturellement, mais encore faut-il qu'elle soit réalisée avec une réelle compassion !

Venir en aide aux personnes fragilisées et en réelle difficulté (et nous savons qu'il en existe dans la commune) c'est avant tout les informer et les accompagner par l'attribution d'une aide sociale et éventuellement financière.

Or les informations concernant ces aides ont aujourd'hui totalement disparu.

Conseillers municipaux - Liste "Le Perray Notre Commune" TOUS EN ACTION" Jean-Claude VIN, Dalila IKHELF, Bruno COUJANDASSAMY, Michelle RANGER, Dany MERCIER, Gérard LO RÉ

Ensemble pour le Perray

La liste « Ensemble pour le Perray » n'a pas transmis de tribune libre pour ce numéro du Perray Infos.

Conseiller municipal - Liste "Ensemble pour le Perray" Dounia LAZRAK



30^E ÉDITION

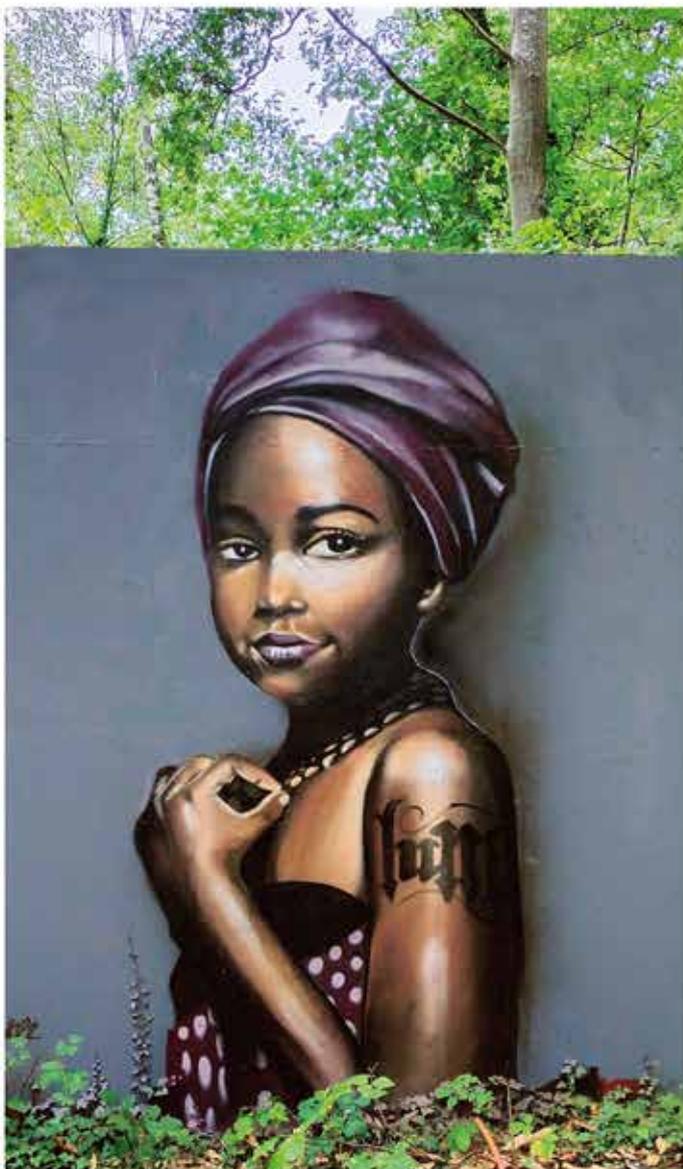
Salon des ARTS

25 MARS

> 2 AVRIL

SALLE DE LA MARE AU LOUP
14H00 > 18H00

INVITÉS D'HONNEUR
LUNER & CALIGR



Yvelines
Le Département

